

ACTION URGENTE

ARABIE SAOUDITE. LIBÉRATION D'UN DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS

Le défenseur des droits humains Fadhel Maki al Manasif a bénéficié d'une libération conditionnelle le 22 août. Il avait été arrêté le 1er mai dans le cadre des manifestations, dans la province de l'Est, en Arabie saoudite.

Le 30 avril, Fadhel Maki al Manasif (précédemment écrit Fadel Makki al Manasef), 26 ans, s'est vu convoquer au service des enquêtes criminelles du poste de police d'Al Awwamiya, dans la province de l'Est. Il s'y est rendu le lendemain et a été arrêté, avant d'être transféré vers d'autres postes de police, toujours dans la même province. Le 4 mai, il a été emmené à la prison d'Al Khubar, dans la province de l'Est, où il était autorisé à voir sa famille et son avocat deux fois par semaine. Le 18 mai, il a été transféré à la prison des Services des renseignements généraux à Dammam, la capitale de cette province, où il a été de nouveau détenu au secret jusqu'à sa remise en liberté.

Fadhel Maki al Manasif a bénéficié d'une libération conditionnelle le 22 août. Selon certaines sources sur place, il s'est engagé par écrit à ne plus participer à des manifestations. On ignore quel est son statut légal et s'il encourt des poursuites.

Fadhel Maki al Manasif a ouvertement soulevé des questions relatives aux droits humains concernant le traitement infligé aux membres de la communauté chiite en Arabie saoudite, notamment la discrimination et les placements en détention sans inculpation ni jugement pendant plusieurs années.

Aucune action complémentaire n'est requise de la part du réseau Actions urgentes. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.

Ceci est la première mise à jour de l'AU 180/11. Pour en savoir plus : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE23/012/2011/fr>.

Nom : Fadhel Maki al Manasif (précédemment écrit Fadel Makki al Manasef)

Genre h/f : h

Informations complémentaires sur l'AU 180/11, MDE 23/022/2011, 9 septembre 2011

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

